



Réseau de chercheurs « Lexicologie, terminologie, traduction »

Langue française, francophonie et diversité linguistique

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

8^{ES} JOURNÉES SCIENTIFIQUES

PASSEURS DE MOTS, PASSEURS D'ESPOIR :

LEXICOLOGIE, TERMINOLOGIE ET TRADUCTION FACE AU DÉFI DE LA DIVERSITÉ

LISBONNE, 15-17 OCTOBRE 2009

PRÉSENTATION DU TEXTE DE LA COMMUNICATION

1 Principes généraux

- La version définitive de la communication doit être remise le 15 novembre 2009 au plus tard à l'adresse **ltt@termisti.be**. Sur la base d'un avis du comité scientifique, les organisateurs se réservent le droit de ne pas publier les communications dont la forme ou le fond laisseraient à désirer.

- Les communications doivent être rédigées en français.

- Seuls seront publiés les textes répondant aux conventions ici mentionnées.

- Le texte sera original, inédit et rédigé en langue française. Par la suite, il ne pourra pas être publié ailleurs sans l'accord de l'éditeur.

- En tête d'article, on mentionnera en italiques :

*Prénom(s) et nom de chaque auteur,
Rattachement institutionnel,
Ville,
Pays,
Courriel.*

- Le tapuscrit sera présenté en respectant les formats et les styles proposés dans le modèle de document *ad hoc* (cf. point 2). Il ne dépassera pas une longueur de 4 000 à 4 500 mots.

- L'auteur rédigera obligatoirement un résumé de l'article en cent mots maximum et proposera de trois à six mots-clés.

2 Support informatique

- Le texte sera communiqué sous la forme d'un fichier informatique au format RTF, DOC ou ODT. Il suivra le modèle de document fourni (fichier ltt.dot pour *Word* ou ltt.ott pour *Open Office*), lequel permet de respecter scrupuleusement les indications de mise en page en utilisant des styles prédéfinis
- Pour des raisons de qualité, les images et les captures d'écran ne seront pas insérées dans le fichier de traitement de texte, mais sauvegardées sous un format graphique (*bmp*, *gif*, etc.) en autant de fichiers distincts.
- L'auteur veillera à utiliser les commandes de mise en forme des paragraphes (Format - Paragraphe) et n'utilisera pas abusivement les touches « entrée » et « tabulation » pour créer des interlignes et des retraits.

3 Typographie

- Le texte sera présenté en corps 10 dans la police *Arial Unicode*. Seuls les titres (ouvrages, colloques, programmes...), les autonymes et les mots étrangers figureront en *italiques*. Les caractères **gras** ne sont pas autorisés.
- On évitera un usage abusif des majuscules en se conformant aux conseils du *Bon usage*. Les titres d'ouvrage seront toujours écrits avec une majuscule au premier mot cité et aux éventuels noms propres.
- Les guillemets utilisés sont les doubles chevrons « » . Ils encadrent les citations, les traductions et tout premier emploi d'un mot utilisé de manière inhabituelle ou inventé pour les besoins de la cause.

4 Titre et sous-titres

- Le titre de l'article sera concis et explicite et le texte sera organisé de manière à ne pas dépasser trois niveaux de sous-titres, numérotés sous la forme 1, 1.1, 1.1.1, 1.2, 1.2.1, etc.

5 Sigles et acronymes

- Les abréviations seront expliquées dans des parenthèses lors de leur premier emploi, à moins que leur signification ne soit supposée connue d'un large public.
- Les abréviations qui s'épellent (sigles) s'écriront en capitales, sans points abrégatifs : *LTT*, *AUF*, etc. Celles qui se prononcent comme des mots (acronymes) ne prendront la majuscule qu'à l'initiale et s'écriront sans points abrégatifs : *Unesco* ou *late*, par exemple.

6 Énumérations

- On évitera tout usage abusif de l'énumération, ce procédé étant réservé à la citation de points relativement brefs.

Chaque élément énuméré :

- sera précédé d'un tiret ;
- commencera par une minuscule ;
- se terminera par un point-virgule, le dernier élément étant suivi d'un point.

7 Exemples

Les énoncés utilisés comme exemples dans le texte seront précédés d'un numéro entre crochets. S'ils sont en langue étrangère, ils figureront en italiques.

[1] *Nagize scandale (= escale) à Nairobi.*

[2] *Muganga yasanze mfise affection (= infection) mu ryinyo.*

8 Notes de fin

- Les appels de note se placent en exposant selon une numérotation continue. On regroupera toutes les notes en fin de tapuscrit, sur une feuille séparée. Aucune référence bibliographique ne peut figurer en note (cf. bibliographie).

9 Bibliographie

La bibliographie suivra impérativement le système « auteur-date » (normes ISO 690 et 690-2) et ne figurera donc pas dans les notes.

Dans le corps du texte, on mentionnera uniquement la responsabilité principale (en minuscules), suivie entre parenthèses de la date d'édition et de la page concernée, selon les modèles suivants.

Comme le fait remarquer Pierre Lerat (1995 : 21) : « Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie ».

ou

Comme le fait remarquer cet auteur, « Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie » (Lerat 1995 : 21).

Si l'auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, on les identifie par l'ajout d'une lettre (p.ex. 2001a et 2001b).

Lorsque le nombre d'auteurs est supérieur à trois, on ne conserve que le premier cité, suivi de la mention *et al.* en italiques.

Dans le cas d'un ouvrage collectif ou anonyme, le titre ou le nom de l'organisme responsable, éventuellement abrégés, serviront de responsabilités principales à la place des noms et prénoms des auteurs.

La bibliographie proprement dite sera placée en fin de texte, sur une feuille séparée. Sa présentation se fera dans l'ordre alphabétique des responsabilités principales, conformément aux exemples figurant ci-dessous.

Monographie :

Nom (prénom abrégé), année : *titre en italiques*, responsabilité secondaire éventuelle, édition éventuelle, lieu d'édition, éditeur, nombre éventuel de volumes (collection éventuelle).

Lehmann (A.) et Martin-Berthet (Fr.), 2005 : *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, 2^e édit., Paris, Armand Colin (Lettres Sup).

Contribution à une monographie :

Nom (prénom abrégé), année : « Titre de la contribution entre guillemets », dans Nom (prénom abrégé), responsabilité, *Titre de la monographie en italiques*, édition éventuelle, lieu d'édition, éditeur, localisation dans la monographie (collection éventuelle).

Mathieu-Colas (M.), 1996 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique », dans Clas (A.), Thoiron (Ph.) et Béjoint (H.), éd., *Lexicomatique et dictionnaires, IV^{es} journées scientifiques du réseau thématique Lexicologie, terminologie, traduction, Université Lumière (Lyon II), 28-30 septembre 1995*, Montréal, AUPELF-UREF et Beyrouth, F.M.A., p. 317-325 (Universités francophones – actualité scientifique).

Publication en série :

Titre bref en italiques, année : *Titre de la publication en italiques*, responsabilité principale éventuelle, date de publication, volume éventuel, numéro, pages de début et de fin, lieu d'édition, éditeur.

Meta, 1994 : *Meta. Journal des traducteurs. Translators' Journal. Numéro spécial : La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue*, Blampain (D.), dir., mars 1994, vol. 39, n° 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal

Contribution à une publication en série :

Nom (prénom abrégé), année : « Titre de la contribution entre guillemets », dans *Titre de la publication en italiques*, date de publication, volume éventuel, numéro, pages de début et de fin.

Bouveret (M.), 1998 : « Approche de la dénomination en langue spécialisée », dans *Meta*, vol. 43, n° 3, septembre 1998, p. 393-410.

Sources sur Internet :

Les références à des documents disponibles uniquement sur Internet suivront les mêmes modèles, mais préciseront l'adresse électronique (U.R.L., sans la mention *http://*). L'indication de dernière date de mise à jour aura valeur de date d'édition ; à défaut, on retiendra la date de consultation.

G.D.T., 2006 : *Le grand dictionnaire terminologique*, Québec, Office québécois de la langue française, dernière mise à jour le 14 février 2006, www.granddictionnaire.com.
